



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 07 FEV. 2020

139, rue de Bercy
Télédoc 341
75572 PARIS cedex 12

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux,

Vous avez, à travers les courriers que vous avez bien voulu m'adresser en réponse à ma demande formulée lors du comité technique de réseau du 20 décembre dernier, appelé de vos vœux l'ouverture d'un cycle de discussions consacré aux missions (périmètre, conditions d'exercice, avenir), aux organisations et aux personnels (gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences). Conformément à votre demande, de premiers échanges sur ces sujets ont pu être engagés à l'occasion du CTR du 31 janvier et vous m'avez adressé depuis des propositions. Vous avez également, à l'occasion du dernier CTR, sollicité de ma part un courrier précisant les points pouvant être approfondis dans le cadre du dialogue social.

Je renouvelle ma totale disponibilité pour de tels échanges et vous confirme les sujets qui me semblent devoir et pouvoir être examinés en priorité.

Trois catégories de sujets me semblent pouvoir s'inscrire dans ce cadre : l'exercice des missions, les questions liées aux ressources humaines et les sujets liés aux moyens, aux rémunérations et à l'accompagnement financier des transformations de la DGFIP.

S'agissant des missions et de leurs conditions d'exercice, le contrat d'objectifs et de moyens nous offrira une base pour approfondir la discussion autour de l'évolution des missions et de leurs conditions d'exercice : stratégie numérique, unification du recouvrement, lutte contre la fraude et ESSOC, publicité foncière et enregistrement, missions cadastrales, service des retraites de l'Etat, évolution de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable me paraissent constituer des thématiques métiers importantes. Un groupe de travail sur la publicité foncière et l'enregistrement a déjà été tenu le 3 février. La question de l'accueil, dans ses différentes formes, pourrait aussi en faire partie.

Les sujets liés aux ressources humaines sont nombreux et stratégiques. Ils sont de plusieurs natures.

Les conditions de mise en œuvre à la DGFIP des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique doivent, me semble-t-il, être inscrites au premier rang de nos préoccupations : édiction de lignes directrices de gestion, ouverture des emplois de direction, contrôles déontologiques : la question de l'organisation et du fonctionnement du dialogue social évoqué par certains d'entre vous, peut aussi en faire partie dans le contexte de son recentrage.

Madame la Secrétaire Générale de FO
Monsieur le Secrétaire Générale de Solidaires
Messieurs les Secrétaires Généraux de la CFTD
et de CFTC Finances Publiques

Le volet RH du projet de contrat constitue une deuxième catégorie de sujet. J'appelle de mes vœux l'ouverture de discussions autour de l'attractivité de la DGFIP, des recrutements, de la formation professionnelle, des questions de qualification, des conditions RH d'évolution de l'accueil de proximité, de l'accompagnement des mobilités. Ces thèmes constituent autant de sujets sur lesquels des marges de manœuvre existent, que je vous propose de discuter.

Enfin, il me semble important de pouvoir évoquer ensemble les conditions de vie au travail. Dans ce domaine, plusieurs « chantiers » nous attendent : modernisation de l'environnement de travail, conséquences sur les conditions de vie au travail de la digitalisation des outils, accompagnement de la démétropolisation, travail à distance, prévention des risques psychosociaux, égalité hommes-femmes, lutte contre les discriminations.

Les sujets liés aux moyens, aux rémunérations et à l'accompagnement financier des transformations de la DGFIP sont, eux aussi, nombreux. Au rang de ceux-ci figurent la résorption de la dette technique, l'ergonomie et le fonctionnement des applications pour les agents, l'expérimentation de budgets participatifs, les régimes indemnitaires, l'intéressement individuel et collectif.

Des questions plus générales relatives à l'empreinte écologique de la DGFIP pourraient également faire partie de nos discussions.

Le CTR reconvoqué le 11 février permettra, je l'espère, de hiérarchiser et de déterminer une méthode de travail autour de l'ensemble de ces sujets.

Je renouvelle mon souhait d'arriver à nouer ensemble le dialogue social de qualité que nos agents et nos missions méritent. Vous pouvez compter sur ma disponibilité.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.

Bien sincèrement,



Jérôme Fournel